

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	79 (1952)
Heft:	10
Artikel:	Une "plaque commémorative" apposée sur la maison d'Ecole de Savigny perpétuera, désormais, le souvenir de Jules Cordey, notre Marc à Louis : [1ère partie]
Autor:	Molles, R. / Cordey, Jules / Marc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-228240

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

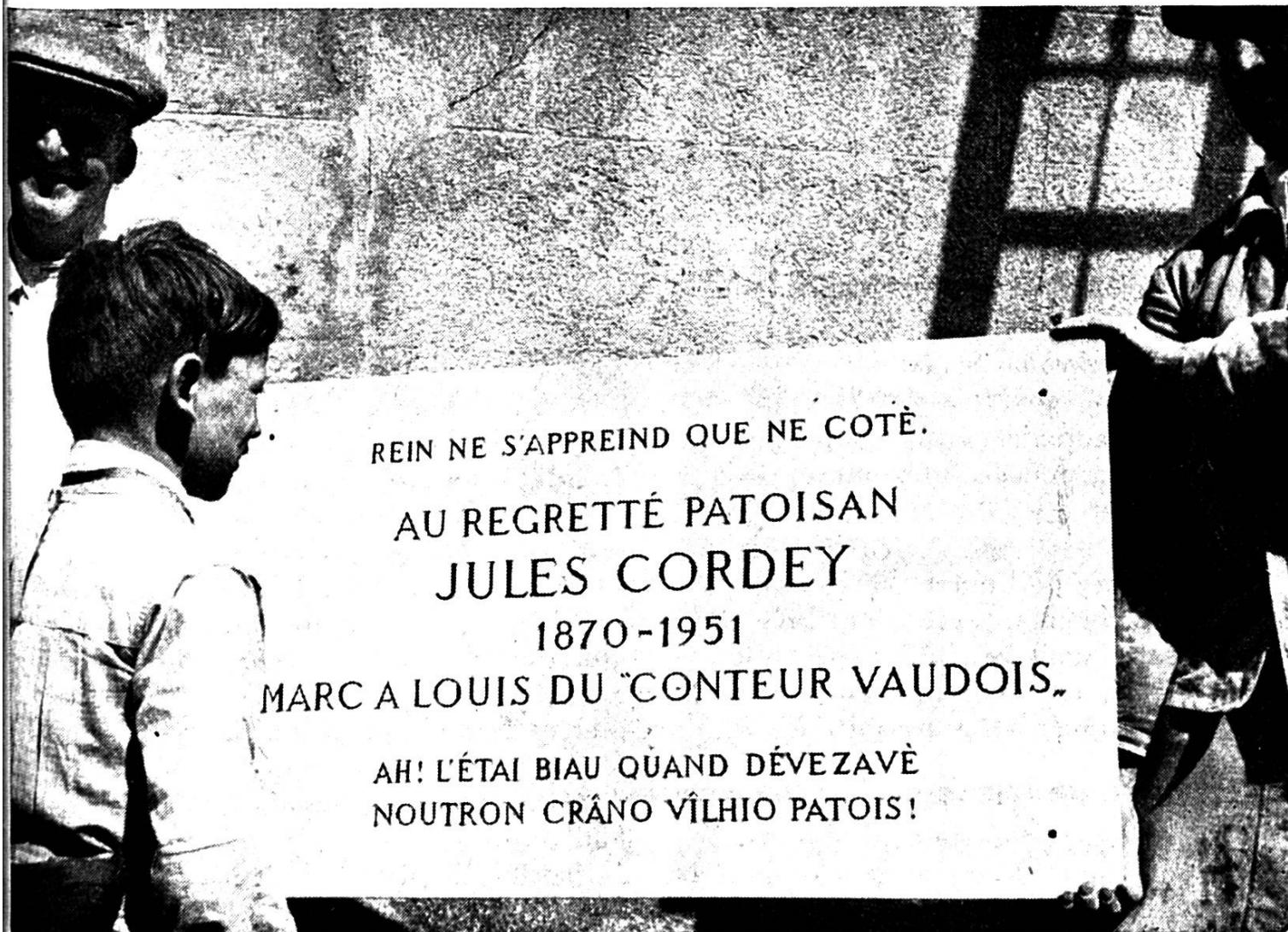
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Une "Plaque commémorative"
apposée sur la maison d'Ecole de Savigny
perpétuera, désormais, le souvenir de
Jules Cordey, notre Marc à Louis*



Avant que la « Plaque » ne fût scellée au mur, un jeune de Savigny s'intéresse à la langue que parlait ses ancêtres...

Photo Presse Diffusion.

Il y a des « hommages » qu'un pays, spirituellement vivant, se doit de rendre à ses morts les plus méritants.

Jules Cordey fut un de ceux-là.

Un de ceux-là, parce qu'il avait un « message » à transmettre à son canton et qu'il l'a transmis en toute simplicité, sans tapage vain.

On avait interdit le patois, proscrit notre vraie langue, celle d'oc, celle qui nous attachait à nos fermes de terriens, à nos outils, à nos forêts, nos Alpes, à notre lac, à ce sol lourd, à notre « raison d'être » profonde.

Comme inspecteur scolaire, Jules Cordey ne pouvait tenter à lui seul

de le remettre en vogue dans nos écoles.

Mais comme Vaudois authentique, comme homme, on ne pouvait l'empêcher d'y revenir dans ses moments de loisirs, d'en chercher un « graphisme », de lui donner une grammaire, de l'élever au-dessus de la « gandoise » et de témoigner — à chaque fois qu'il le put — que ce patois vaudois méprisé, honni était bien le langage même de cette terre vaudoise, son vrai chant et non la langue... du diable.

Et quand on abordait ce sujet, avec lui, comme je l'ai fait à maintes reprises peu de temps avant sa mort, il arborait un malicieux et inimitable sourire. Un sourire qui en disait long et notamment ceci :

— Voyez-vous, le patois se meurt et avec lui le « pouvoir des Vaudois ».

Ou du moins est-ce là ce que j'ai cru saisir de sa pensée intérieure.

Ce « pouvoir » qui lui donna à lui, bonhomie, bon sens, esprit de conciliation, respect de l'œuvre terrienne, paysanne et végétale, il savait bien où il le puisait : dans la vieille sève toujours renouvelée de son village natal et de la langue que l'on y parlait.

Cérémonie de remise de la « plaque »

Ce « fidèle » méritait que l'on perpétuât son nom. Qu'on le gravât dans la pierre. Et cela se fit comme par enchantement dans nos « coterd » du *Nouveau Conte de vaudois et romand*, où l'on s'est trouvé unanimes à prendre la décision de faire apposer une « plaque commémorative » à Savigny après une judicieuse intervention de M. J. Chevalley, de Lausanne. Les patoisans, par acclamations, approuvèrent cette heureuse décision.

* * *

Voilà pourquoi, ce dimanche 25 mai, dimanche de bise faiblissante, par l'union des bonnes volontés de tous,

dès 15 heures, et au pied de cette Maison d'école (bâtie en 1840) dont les autorités avaient fait rafraîchir la façade pour la circonstance, près de 400 à 500 personnes assistèrent pieusement à la remise de cette « plaque ».

Le quart d'heure vaudois ayant été respecté, ce fut une cérémonie émouvante en sa simplicité, pleine d'enseignements, bien d'ici, et qui débuta par une « marche » de la fanfare de Savigny-Forel, sous la baguette de son président M. E. Richard.

Puis, écoliers de Savigny et jeunes ménagères, sous la direction avisée de M. Stuby, instituteur, se réunirent pour entonner le *Tot simpliamant de Jaques-Dalcroze*, adapté en patois par Marc à Louis.

C'était témoigner mélodieusement que nos enfants n'ont pas de peine à chanter dans la vieille langue de leurs aïeux. Ça leur revient... comme remontant du tréfond de leur être...

C'est ensuite à M. Jean Bron, maître imprimeur, qui depuis de nombreuses années a fait du *Conteur vaudois* une affaire... de cœur, qu'incombe de remettre la « plaque » aux autorités et à la population de Savigny.

Après avoir renouvelé à Madame et Mademoiselle Cordey la sympathie émue de tous, il poursuit :

Hommage aux « pionniers »

Je rappelle, pour mémoire, que le *Conteur vaudois*, fondé en 1863 par MM. Louis Monnet, Louis Favrat, Dénéréaz et Renou, qui ont œuvré pendant de nombreuses années à sa rédaction, fut un des premiers journaux du terroir.

Au décès de Louis Monnet, sa rédaction fut reprise par toute une pléiade de bons Vaudois dont je tiens à relever les noms à titre de témoignage de reconnaissance, soit MM. Victor Favrat, Samuel Rouiller, Louis Croisier, Duplain, qui signait Pierre



La foule recueillie pendant l'allocution de M. Jean Bron, prononcée sur le perron de la Maison d'école de Savigny.

Photo Presse Diffusion.

Deslandes, Julien Monnet, professeur Roorda, Dr Meylan, de Moudon, qui signait Nérine, Paul Chapuis, autrement dit Jean des Sapins, Jean des Amburnex et Henri Heer-Dutoit alias Fridolin.

A ces anciens vont nos souvenirs. Nous les associons au témoignage que nous rendons, en ce jour, à celui qui fut leur cadet à l'époque.

Depuis, et avec eux, Marc à Louis a maintenu et développé la traditions du bon patois.

On sait comment il se fit ensuite connaître dans ce canton et comment son œuvre principale, Por la Veillâ, fut publiée sous les auspices du Département de l'instruction publique et des cultes.

Je profite de cette occasion pour remercier M. Pierre Oguey, chef de ce département, pour l'appui donné lors de la publication de cet ouvrage bien de chez nous.

Un vœu que l'on souhaite voir se réaliser

Et M. Bron conclut :

Permettez-moi encore, avant de terminer, que j'émette un vœu.

Afin de maintenir vivant le souvenir de Jules Cordey et pour rappeler à nos enfants sa mémoire, je souhaite que de temps en temps on leur donne, comme dictée ou devoir, une traduction d'un de ses savoureux récits en patois de *Por la Veillâ*.

Et maintenant, je m'adresse à la Municipalité de Savigny et en particulier à M. le syndic André Muller.

Je le remercie pour ses aimables réceptions. Je m'excuse d'avoir obligé le boursier à délier les cordons de la bourse commune pour refaire à neuf la façade de la Maison d'école, de façon à donner à la plaque commémorative de Jules Cordey un cadre digne d'elle.

Je remets à la Commune, au nom du Conteure vaudois, cette « plaque » dans l'espoir qu'elle rappellera aux générations futures, le souvenir d'un bon citoyen de Savigny.

M. Jean Bron donne alors lecture d'une lettre émanant de l'Association des écrivains vaudois, qui alla droit au cœur des assistants. La voici :

Les écrivains vaudois et Marc à Louis

L'Association des écrivains vaudois est heureuse du succès d'une initiative qu'approuvent tous ceux que nos lettres intéressent.

Ecrivain patois, Marc à Louis a, avec sa finesse naturelle, sa bonhomie souriante, qui n'excluait pas la malice ni une lucide perspicacité, ses dons d'observation, sa modestie charmante et l'enthousiasme de son cœur largement ouvert à tout ce qui

lui paraissait digne d'être aimé, a chanté son terroir.

Il a su dépeindre en traits tour à tour émus et amusés, toujours justes et savoureux, ce pays, ses habitants. Il a donné aux lecteurs du Conte, et d'autres périodiques, des raisons d'attachement aux vieilles coutumes, aux plus authentiques de nos traditions. Il leur a appris à respecter le parler de nos ancêtres, ce patois vaudois qui est une langue noble, et qui, comme tous les autres dialectes d'oc ou

d'oil, comme le français lui-même, puise ses lointaines origines dans l'antique culture latine, mais assimilée, conformément à notre caractère, dans ce qu'il a de plus original.

Ecrivain patois, écrivain vaudois dans l'acception la plus réelle de ce terme, Marc à Louis mérite l'hommage qui lui est rendu au cœur de son Jorat. Les écrivains vaudois s'y associent avec joie.

Signé : Henri Perrochon, président.
(A suivre.)

R Molles.

Marc à Louis traduit en notre quatrième langue nationale

Le vieux parler a le vent en poupe. On en parle, élogieusement, dans des assemblées à Lausanne, Jongny, Cully, dans le Journal des Artilleurs, la Gazette, la Feuille d'Avis (la « Julie ») et la Revue, dans les journaux de la Broye et de l'Est du canton. Et voici aujourd'hui le sujet d'une grande joie pour les patoisans vaudois : grâce aux relations amicales que nous entretenons avec la Ligia Romontscha, à Coire, et avec son dévoué secrétaire général, Dr Jon Pult, ancien directeur de la Fundazion Chesa Planta, à Samedan, nous sommes heureux de pouvoir apporter aujourd'hui l'hommage des Romanches grisons aux Patoisans romands sous la forme d'une traduction en ladin (l'un des deux grands parlers rétoromans) du beau et émouvant poème de Jules Cordey, Noûtro crâno vyo patai (Notre fier vieux patois).

Il nous est agréable de voir s'ébaucher une collaboration étroite entre deux mouvements parallèles : celui des mainteneurs romands, et celui des Rétoromans déjà triomphant, puisque leur langue, riche d'une remarquable littérature (avec Huonder, Muoth, de Salis, Lansel, Barblan), est officielle dans les Grisons, et langue nationale suisse. La traduction de ce poème patois est l'œuvre du bon poète grison Tista Murk, à qui va toute notre reconnaissance.

Chs Montandon.

VIVI-KOLA
la marque suisse